

Micro-certification : Éthique de l'intelligence artificielle pour les organisations

Présentation

Nombre d'auditeurs maximum : 12

Responsable

[Béatrice ARRUABARRENA](#)

Public, conditions d'accès et prérequis

Cette micro-certification s'adresse à toutes les personnes concernées par le domaine des données et des IA, y compris les profils SHS, souhaitant acquérir une expertise spécifique en éthique de l'IA :

- Professionnels tous secteurs confondus
- Cadres/Directeur.ice(s) général.e(s) (Top management)
- Ingénieurs, Data scientists
- Data analysts, Chargés d'études statistiques
- Délégués à la protection des données (DPO)
- Responsables produit, responsables marketing
- Responsables RSE ou de la communication
- Chercheurs
- Étudiants-doctorants

Objectifs

L'objectif principal de cette micro-certification est de développer des compétences expertes pour mettre en place et appréhender le pilotage d'une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle dans les organisations (privées ou publiques).

- Comprendre les fondements historiques, sociotechniques, les enjeux sociétaux et critiques, les modèles socio-économiques de l'IA, ainsi que les grands principes éthiques d'une IA de confiance
- Savoir identifier et analyser les enjeux éthiques liés à l'application de l'IA dans la transformation des organisations.
- Appréhender les enjeux liés au pilotage d'une gouvernance de l'IA dans une organisation
- Connaître les cadres de régulation réglementaires et les standards internationaux
- Apprendre à co-construire une démarche éthique dans les organisations en intégrant la participation dans les processus d'innovation dès leur conception, y compris dans le cadre d'une RSE

Programme

Programme

La formation est proposée 100% à distance en asynchrone (Seule la séance d'ouverture et deux autres sessions se dérouleront à distance en synchrone).

Séance d'ouverture : présentation de la formation et des modalités d'évaluation

Module 1 : Fondamentaux de l'éthique de l'IA

Séance 1 - Introduction à l'intelligence artificielle
Séance 2 - Fonctionnement technique de l'IA
Séance 3 - Grands principes de l'éthique de l'IA

Module 2 : Enjeux éthiques de l'IA pour les organisations

Séance 4 - Défis éthiques de l'IA pour les organisations
Séance 5 - Modèles économiques des systèmes d'IA
Séance 6 - Travail et automatisation des tâches et de la décision
Séance 7 - Impacts environnementaux

Module 3 : Régulation et Gouvernance de l'IA

Séance 8 - Réglementation et conformité
Séance 9 - Gouvernance de l'IA
Séance 10 - Auditabilité / Évaluation

Module 4 : Co-construire une démarche éthique de l'IA

Séance 11 - Approche par le design
Séance 12 - Approche par la participation

Modalités de validation

Contrôle continu
Projet(s)

Description des modalités de validation

L'évaluation finale comprendra les éléments suivants :

QCM : À l'issue de chacune des séances, les participants devront compléter un questionnaire à choix multiples de 10 questions. Ces QCM permettront de vérifier l'appropriation des compétences transmises durant les séances.

Étude de cas pratique : Les auditeurs devront concevoir une étude de cas originale basée sur une situation professionnelle réelle, portant sur une problématique éthique. Ce travail devra mobiliser les compétences développées tout au long de la formation. Il fera l'objet d'une restitution sous forme de capsule vidéo.

Validation de la MC : Les participants devront réussir au moins 50 % de l'ensemble des QCM et obtenir une note minimale de 12/20 à l'étude de cas. Pour attester de votre réussite, un badge numérique valorisant vos nouvelles compétences vous sera délivré.

Informations pratiques

Contact

Contactez Cnam Entreprises par téléphone au 01 58 80 89 72 ou par e-mail à entreprises@lecnam.net - Du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Session(s)

du 15 octobre 2026 au 15 mars 2027

Code Stage : MCE024

Tarifs

Formation en inter-entreprises : 870 euros net de taxes sur une période de 6 mois
Formation en intra entreprise, nous consulter via notre formulaire de demande

Nombre d'heures

21 heures en FOAD + 3 heures de formation en distanciel planifié pour une période totale de 6 mois

15 octobre 2026 - 15 mars 2027

Faire financer sa formation



[Les dispositifs de financement : mode d'emploi](#)

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)
De 09h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00*

Votre inscription

2 possibilités :

[S'inscrire en ligne](#)

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

```
/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active  
a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; }/**/
```

MISSION HANDI'CNAM

Aider les auditeurs en situation de handicap